

ESENDER_LOGIN:	ENOTICES
CUSTOMER_LOGIN:	LOGEALIMMO
NO_DOC_EXT:	2023-140336
SOFTWARE_VERSION:	13.2.0
ORGANISATION:	ENOTICES
COUNTRY:	EU
PHONE:	/
E_MAIL:	e.masschelein@logeal-immobiliere.fr

LANGUAGE:	FR
CATEGORY:	ORIG
FORM:	F02
VERSION:	R2.0.9.S05
DATE_EXPECTED_PUBLICATION:	/

## Avis de marché

### Services

#### Base juridique:

Directive 2014/24/UE

#### **Section I: Pouvoir adjudicateur**

##### I.1) **Nom et adresses**

Nom officiel: LOGEAL IMMOBILIERE  
Adresse postale: 5 rue Saint Pierre BP 158  
Ville: YVETOT  
Code NUTS: FR France  
Code postal: 76190  
Pays: France  
Courriel: [e.masschelein@logeal-immobiliere.fr](mailto:e.masschelein@logeal-immobiliere.fr)  
Téléphone: +33 0235959600  
Fax: +33 0235959205

##### **Adresse(s) internet:**

Adresse principale: <http://www.logeal-immobiliere.fr>

##### I.3) **Communication**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

##### I.4) **Type de pouvoir adjudicateur**

Autre type: ESH

##### I.5) **Activité principale**

Logement et équipements collectifs

#### **Section II: Objet**

##### II.1) **Étendue du marché**

###### II.1.1) **Intitulé:**

CONTRAT DES SYSTEMES A ENERGIES RENOUVELABLES DU PARC LOCATIF DE LOGEAL IMMOBILIERE

Numéro de référence: 2023DT31

###### II.1.2) **Code CPV principal**

50530000 Services de réparation et d'entretien de machines

###### II.1.3) **Type de marché**

Services

###### II.1.4) **Description succincte:**

Le présent marché a pour objet de confier à un prestataire l'entretien et la maintenance des systèmes à énergies renouvelables du parc locatif de LOGEAL IMMOBILIERE

- II.1.5) **Valeur totale estimée**
- II.1.6) **Information sur les lots**  
Ce marché est divisé en lots: oui  
Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots
- II.2) **Description**
- II.2.1) **Intitulé:**  
Agence d'YVETOT (Zone 1) + Agence de PAVILLY  
Lot n°: 1
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**  
50530000 Services de réparation et d'entretien de machines
- II.2.3) **Lieu d'exécution**  
Code NUTS: FRD2 Haute-Normandie  
Lieu principal d'exécution:  
Voir intitulé et listing de sites du DPGF du lot 1
- II.2.4) **Description des prestations:**  
Le contrat de la présente consultation concerne le contrat d'entretien et de maintenance des systèmes e énergies renouvelable du parc locatif de LOGEAL IMMOBILIERE.  
La présente consultation est passée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert européen conformément aux articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique entré en vigueur en date du 1er Avril 2019.  
Il s'agit d'un marché de services à prix forfaitaires (DPGF) et de commandes ponctuelles (BPU) qui sont conclues sous forme de marché à bons de commande sans quantité minimum ni maximum et sans montant minimum mais avec un montant maximum de 400 000.00 € HT pour le lot 1 sur la durée totale du marché, soit 4 ans.
- II.2.5) **Critères d'attribution**  
Critères énoncés ci-dessous  
Critère de qualité - Nom: Valeur technique notée sur 60 et dont les sous-critères sont listés à l'article 8 du règlement de la consultation / Pondération: 60  
Prix - Pondération: 40
- II.2.6) **Valeur estimée**
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**  
Durée en mois: 48  
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui  
Description des modalités ou du calendrier des reconductions:  
Le marché est conclu pour une première période de 12 mois démarrant au 1er janvier 2024 jusqu'au 31 Décembre 2024 et renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une durée d'un an à partir du 1er janvier de chaque année s'il n'est pas dénoncé 3 mois avant son expiration par lettre recommandée avec accusé de réception par l'une des parties. La date limite maximum du marché : 31/12/2027.
- II.2.10) **Variantes**  
Des variantes seront prises en considération: non
- II.2.11) **Information sur les options**  
Options: non
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**  
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non
- II.2.14) **Informations complémentaires**

**II.2) Description****II.2.1) Intitulé:**

Agence d'YVETOT (Zone 2) + succursale LE HAVRE + Agence de SOTTEVILLE-LES-ROUEN  
Lot n°: 2

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

50530000 Services de réparation et d'entretien de machines

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS: FRD2 Haute-Normandie

Lieu principal d'exécution:

Voir intitulé et listing de sites du DPGF du lot 2

**II.2.4) Description des prestations:**

Le contrat de la présente consultation concerne le contrat d'entretien et de maintenance des systèmes e énergies renouvelable du parc locatif de LOGEAL IMMOBILIERE.

La présente consultation est passée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert européen conformément aux articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique entré en vigueur en date du 1er Avril 2019.

Il s'agit d'un marché de services à prix forfaitaires (DPGF) et de commandes ponctuelles (BPU) qui sont conclues sous forme de marché à bons de commande sans quantité minimum ni maximum et sans montant minimum mais avec un montant maximum de 400 000.00 € HT pour le lot 2 sur la durée totale du marché, soit 4 ans.

**II.2.5) Critères d'attribution**

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité - Nom: Valeur technique notée sur 60 et dont les sous-critères sont listés à l'article 8 du règlement de la consultation / Pondération: 60

Prix - Pondération: 40

**II.2.6) Valeur estimée****II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois: 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions:

Le marché est conclu pour une première période de 12 mois démarrant au 1er janvier 2024 jusqu'au 31 Décembre 2024 et renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une durée d'un an à partir du 1er janvier de chaque année s'il n'est pas dénoncé 3 mois avant son expiration par lettre recommandée avec accusé de réception par l'une des parties. La date limite maximum du marché : 31/12/2027.

**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération: non

**II.2.11) Information sur les options**

Options: non

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

**II.2.14) Informations complémentaires****Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique****III.1) Conditions de participation****III.1.2) Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

**Section IV: Procédure****IV.1) Description****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

**IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant quatre ans:

accord-cadre contenant 2 lots avec 1 seul opérateur économique attributaire par lot

**IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

**IV.2) Renseignements d'ordre administratif****IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Date: 13/10/2023

Heure locale: 12:00

**IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés****IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**

français

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois: 4 (à compter de la date limite de réception des offres)

**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

Date: 13/10/2023

Heure locale: 14:00

**Section VI: Renseignements complémentaires****VI.1) Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

**VI.3) Informations complémentaires:**

Valeur technique jugée sur 60 points :

- Adéquation des moyens humains et matériels proposés. /10 Points puis repondération sur 15 Points
- Méthodologie générale et détaillée spécifique à l'opération, solutions proposées au vu des exigences et clauses imposées au CCTP. / 10 points puis repondération sur 20 Points
- Mesures proposées pour fiabiliser et/ou optimiser le respect des délais du contrat. /10 Points puis repondération sur 15 Points
- Mesures prévues pour l'hygiène, la sécurité et la protection de la santé des personnes. /10 points

**VI.4) Procédures de recours****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Nom officiel: Tribunal Judiciaire de LILLE

Adresse postale: 13 Avenue du Peuple Belge

Ville: LILLE

Code postal: 59000

Pays: France

Téléphone: +33 0320783333

**VI.4.3) Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

1°) Soit un référé précontractuel, en vertu des articles 1441-2 du code de procédure civile et R. 2182-1 du code de la commande publique, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification du courrier de rejet

2°) Soit un référé contractuel, en vertu des articles 1441-3 du code de procédure civile, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE (si marché formalisé) ou à compter de la notification de la conclusion du contrat (pour les marchés fondés sur un accord cadre ou un système d'acquisition dynamique)

3°) Soit un recours en contestation de validité du contrat, action pouvant être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal compétent est celui du ressort territorial du coordonnateur du groupement de commandes, c'est-à-dire le Tribunal de Judiciaire de Lille.

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

Nom officiel: Greffe du Tribunal Judiciaire de LILLE

Adresse postale: 13 avenue du peuple Belge

Ville: LILLE

Code postal: 59034

Pays: France

**VI.5) Date d'envoi du présent avis:**

01/09/2023